



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CREER ET GERER UNE OFFRE DE FORMATION VISANT UNE CERTIFICATION RNCP

LA GESTION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Version 4 applicable à compter de 11/06/2026

Préambule

Les certifications professionnelles, inscrites au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), ciblent un ou plusieurs métiers. Les blocs de compétences sont des parties d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP et sont constitués exclusivement de compétences professionnelles.

En effet, l'exercice d'un métier se définit par un ensemble d'activités professionnelles dont l'exercice autonome requiert la maîtrise de compétences. Ces compétences sont regroupées au sein de blocs de compétences.

Ce guide est dédié à la création des offres de formation visant une certification inscrite au RNCP ; à la gestion des dossiers de formation afférents ; et de fait, à la gestion des blocs de compétences.

LES BLOCS DE COMPÉTENCES.....	4
1.1 Certification RNCP : les blocs de compétences.....	5
❖ Rappel : les certifications RNCP	5
❖ Qu'est-ce qu'un bloc de compétences ?	5
1.2 Comment se compose un bloc de compétences ?.....	7
CRÉER OU MODIFIER UNE OFFRE DE FORMATION AVEC DES BLOCS DE COMPÉTENCES	8
2.1 Créer une offre de formation en blocs de compétences sur EDOF	9
❖ Quels sont les changements liés aux blocs de compétences ?.....	9
❖ Comment créer une offre avec des blocs de compétences ?	10
2.2 Modifier une offre de formation en blocs de compétences sur EDOF.....	19
GÉRER UN DOSSIER DE FORMATION AVEC DES BLOCS DE COMPÉTENCES	21
3.1 Les obligations de l'organisme de formation envers le titulaire.....	22
3.2 La proposition de commande (devis) au titulaire de compte	23

PARTIE 1
LES BLOCS DE COMPÉTENCES

1.1 | Certification RNCP : les blocs de compétences

❖ Rappel : les certifications RNCP

Conformément à [l'article L.6323-6 du Code du travail](#), une action de formation visant la validation d'un ou plusieurs bloc(s) de compétences est éligible au financement par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Une formation visant une certification inscrite au RNCP peut :

- Soit préparer à la certification complète, c'est-à-dire à l'ensemble des blocs de compétences qui composent cette certification, pour une validation totale de celle-ci ;
- Soit préparer à la certification partielle, c'est-à-dire qu'elle ne prépare qu'à un seul ou plusieurs bloc(s) de compétences de la certification.

❖ Qu'est-ce qu'un bloc de compétences ?

Les blocs de compétences sont définis à [l'article L. 6113-1 du Code du travail](#) comme des « **ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.** »

A partir de cette définition, France compétences pose également plusieurs principes structurants, parmi lesquels le fait que :

- **Toute certification professionnelle, inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), doit être structurée en blocs de compétences (sauf exceptions et notamment hors professions réglementées).**
- Les certifications enregistrées au Répertoire Spécifique (RS) ne sont pas concernées.
- Les blocs de compétences doivent pouvoir faire l'objet d'une évaluation et donc être associés à des modalités et critères d'évaluation permettant de certifier individuellement la maîtrise des compétences le constituant.
- Les prérequis à l'entrée en formation ou en amont de la délivrance du bloc de compétences sont, par défaut, ceux de la certification professionnelle dans son ensemble. Certains blocs de compétences peuvent être conditionnés à des prérequis spécifiques à l'entrée en formation ou en amont de la délivrance du bloc de compétences.

- Une certification professionnelle peut s'acquérir par la seule validation des différents blocs de compétences mais son obtention peut aussi être conditionnée par une évaluation finale qui intervient après la validation des blocs de compétences.
- A l'issue de la réussite de l'évaluation, un bloc de compétences doit pouvoir être validé et délivré à son titulaire.
- **Un bloc de compétences n'est pas un module de formation et ne fait pas référence à un contenu de formation.**

Les fiches descriptives des certifications inscrites au RNCP, et donc des blocs de compétences qui les structurent, sont disponibles sur [le site de France compétences](#).

Les organismes de formation doivent s'y référer pour tout questionnement à propos de la certification, des blocs de compétences, des différentes modalités d'évaluation et de validation des blocs de compétences et de la certification, des prérequis associés, et des autres informations liées. **Sont également disponibles les référentiels d'activité, de compétences et d'évaluation de la certification.**

LES RESSOURCES UTILES

Les guides

[Proposer une formation certifiante sur Mon Compte Formation](#)

Les pages FAQ

[Quelles sont les formations éligibles au Compte personnel de formation ?](#)

Les sources juridiques

[Article L.6323-6 du Code du travail](#)

[Article L. 6113-1 du Code du travail](#)

Les sources France compétences

« [Note relative aux blocs de compétences](#) »

« [Vademecum du Répertoire national des certifications professionnelles](#) » (« Fiche pratique n°17 »)

1.2 | Comment se compose un bloc de compétences ?

Un bloc de compétences comporte :

- ✓ Un numéro : RNCP39349**BC01**
- ✓ Un intitulé : « Etude d'une solution technique et matérielle »
- ✓ Une liste de compétences (du bloc)
- ✓ La ou les modalités d'évaluation à mettre en œuvre pour valider le bloc de compétences.

Chaque bloc de compétences donne lieu à l'organisation d'une évaluation permettant la vérification de la maîtrise des compétences attestées au sein du bloc.

Chaque validation de bloc est sanctionnée par une **attestation de réussite**.

- Exemple d'une fiche certification disponible sur le [site de France compétences](#) :

Certification RNCP39349 – Concepteur de systèmes automatisés et interfaces associées

Blocs de compétences	
RNCP39349BC01 - Etude d'une solution technique et matérielle	
Liste de compétences	Modalités d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> — Identifier les spécifications techniques et/ou fonctionnelles d'un besoin d'automatisation d'une installation de fabrication — Proposer une solution technique relative au système numérique de l'installation automatisée 	<p>Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus selon les conditions d'évaluation précisées dans le référentiel d'évaluation de la certification visée. Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise pour décision finale. Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :</p> <p>ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE : L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. une observation en situation de travail. 2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat. <p>ET/OU PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL : Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.</p> <p>ET AVIS DE L'ENTREPRISE : L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.</p>

L'obtention de l'ensemble des blocs de la certification professionnelle n'octroie pas systématiquement la certification complète. Les modalités d'obtention sont précisées par le certificateur sur la fiche de France compétences.

PARTIE 2

CRÉER OU MODIFIER UNE OFFRE DE FORMATION AVEC DES BLOCS DE COMPÉTENCES

2.1 | Créer une offre de formation en blocs de compétences sur EDOF

Cette partie du guide est dédiée à la création d'une offre de formation visant une certification inscrite au RNCP et à la gestion des blocs de compétences.

Information : Il complète le guide « [Créer et gérer une offre éligible au CPF](#) », dont vous devez prendre connaissance avant de créer une offre.

❖ Quels sont les changements liés aux blocs de compétences ?

Les organismes de formation peuvent sélectionner la liste des blocs de compétences visés par une formation certifiante RNCP, à la création comme à la modification de leurs offres.

Vous pouvez donc créer dans votre catalogue :

- **Une offre pour l'ensemble des blocs de compétences d'une certification RNCP**, si votre formation vise l'intégralité de celle-ci (« certification complète »);
- **Une offre pour un bloc de compétences**, si votre formation ne vise qu'un seul bloc d'une certification (« certification partielle »);
- **Une offre pour un ensemble restreint de blocs de compétences**, si votre formation ne vise que certains blocs d'une certification (« certification partielle »).

Ces données sont également disponibles à la **modification de vos offres déjà existantes et vous devez les mettre à jour.**

Bonne pratique : pour éviter une multiplication des offres visant une même certification RNCP dans votre catalogue, il est recommandé, sauf cas spécifiques, **de ne proposer qu'une seule offre, sur l'ensemble des blocs de compétences.**

En proposant l'offre la plus complète dans votre catalogue, **il vous sera plus facile par la suite d'individualiser le périmètre des dossiers, en retirant des blocs de compétences de la liste.**

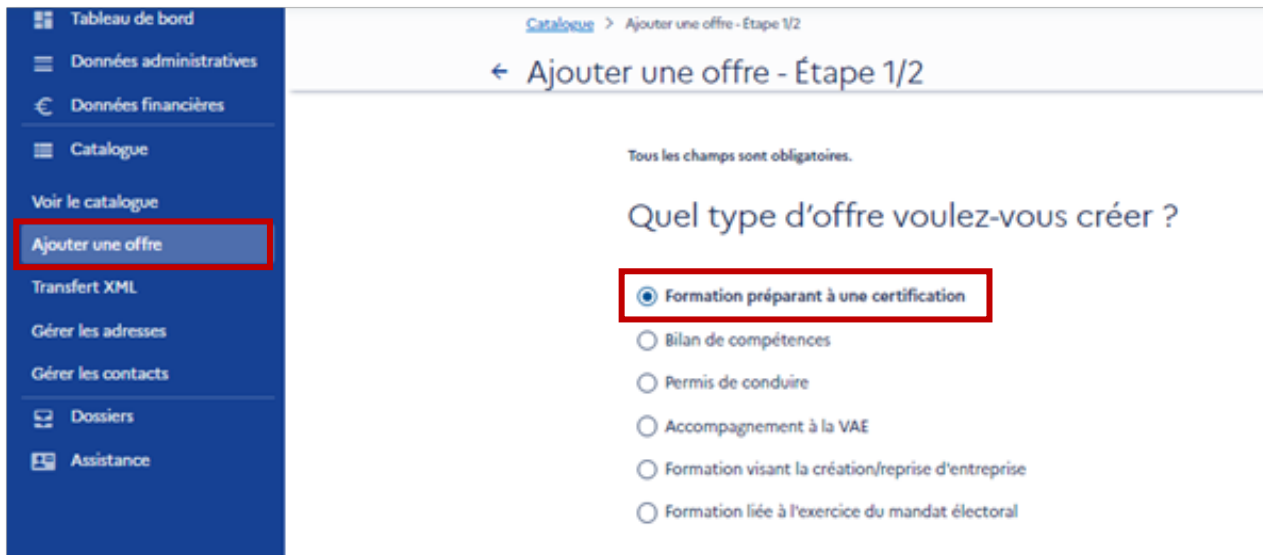
Vous pourrez **adapter le contenu et revoir le périmètre des blocs de compétences préparés dans votre proposition de commande (devis)** en fonction des besoins de votre stagiaire (par exemple, s'il souhaite être formé à une partie de la certification seulement), une fois l'entretien de positionnement réalisé.

Une preuve de la réalisation du positionnement vous sera demandée par la Caisse des dépôts lors d'un contrôle.

❖ Comment créer une offre avec des blocs de compétences ?

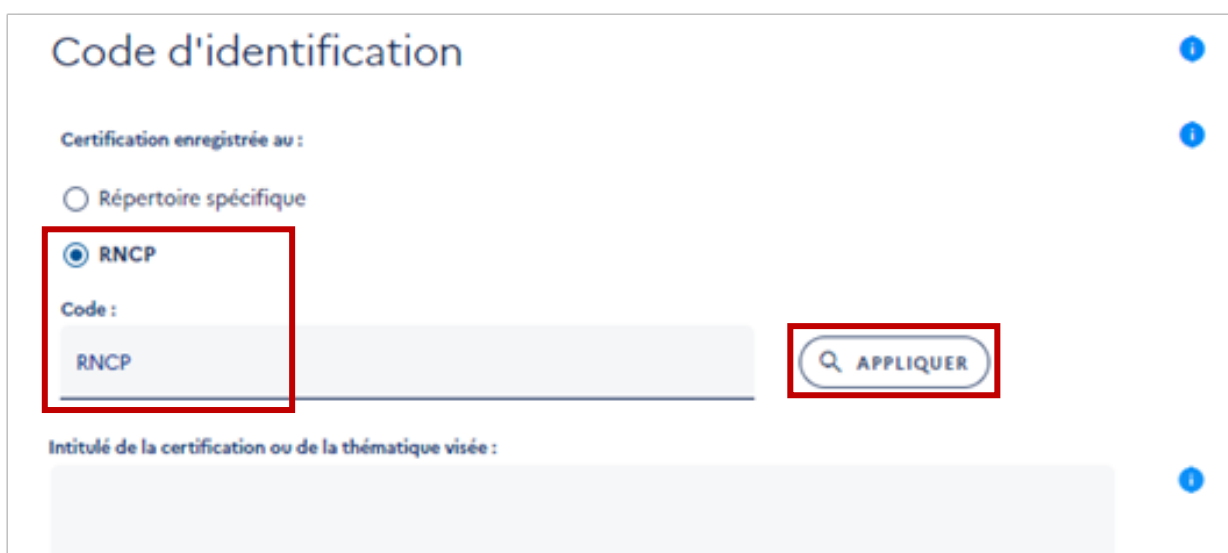
Pour créer vos nouvelles offres de formation visant une certification RNCP, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes.

- 1 Créez une offre en cliquant sur l'entrée « **Ajouter une offre** » dans le menu, puis sélectionnez le type d'offre « **Formation préparant à une certification** ».



À noter : Nous vous rappelons que votre organisme doit avoir la certification qualité Qualiopi « actions de formation » pour pouvoir faire cette sélection.

- 2 Sélectionnez le répertoire dans lequel est inscrit la certification (RNCP) et saisissez le code d'identification de la certification.



Saisissez uniquement les chiffres du code, le préfixe « RNCP » étant pré-rempli, puis cliquez sur le bouton « APPLIQUER ». L'intitulé de la certification remonte automatiquement.

Code d'identification

Certification enregistrée au :

Répertoire spécifique

RNCP

Code :

RNCP
35748

APPLIQUER

Intitulé de la certification ou de la thématique visée :

Manager Transport Logistique et Commerce International

À noter : nous vous rappelons que la certification doit être active et que votre établissement doit disposer de l'habilitation à former à cette certification, même si votre offre ne porte que sur un ou plusieurs bloc(s) de compétences.

3

Si la certification RNCP est structurée en blocs de compétences, la liste de l'ensemble des blocs de compétences de la certification s'affiche et est présélectionnée par défaut.

Blocs de compétences préparés

Si votre offre prépare à une partie de la certification, décochez les blocs de compétences non visés.

<input checked="" type="checkbox"/>	Tout sélectionner / désélectionner	
<input checked="" type="checkbox"/>	Construire la stratégie de développement des opérations commerciales à l'international RNCP35748BC01	▼
<input checked="" type="checkbox"/>	Concevoir une chaîne de transport internationale optimisée RNCP35748BC02	▼
<input checked="" type="checkbox"/>	Concevoir une chaîne logistique globale à l'international RNCP35748BC03	▼
<input checked="" type="checkbox"/>	Manager les ressources humaines à l'international RNCP35748BC04	▼
<input checked="" type="checkbox"/>	Piloter la performance globales des activités à l'international RNCP35748BC05	▼

Vous retrouvez les intitulés et codes des différents blocs de compétences. Vous pouvez consulter la liste des compétences et les modalités d'évaluation de chaque bloc de compétences en cliquant sur le chevron déroulant.

Créer ou modifier une offre de formation avec des blocs de compétences

- Si **votre formation prépare à la « certification complète »** (l'ensemble des blocs de compétences), vous pouvez poursuivre votre saisie en laissant l'ensemble des blocs cochés.
- Si **votre formation ne prépare qu'à une partie de la certification** (un ou plusieurs bloc(s) seulement), vous décochez les blocs de compétences qui ne seront pas préparés. Vous disposez d'une coche spécifique pour « tout sélectionner / désélectionner ».

Attention : Renseigner cette liste est obligatoire à la création d'une nouvelle offre. Vous ne pourrez pas passer à la deuxième étape du formulaire de création d'une offre si vous ne sélectionnez pas au moins un bloc de compétences.

La liste des blocs de compétences de chaque certification RNCP et les informations associées sont transmises par France compétences.

4

Répondez ensuite à la question suivante :

La liste des blocs de compétences pourra-t-elle être personnalisée aux besoins du futur stagiaire ?

Cochez oui si la liste des blocs de compétences pourra être modifiée dans le dossier à l'inscription du stagiaire, ou non si la liste ne sera pas modifiable.

Oui Non

→ SUIVANT

Attention : votre réponse conditionnera techniquement la possibilité ou non de modifier cette liste dans vos dossiers.

- Si vous sélectionnez « **Oui** », la liste des blocs de compétences pourra être modifiée dans le dossier, au moment de la proposition de commande (devis) et les titulaires verront la mention « personnalisable » sur les résultats du moteur de recherche et la fiche formation sur Mon Compte Formation.
- Si vous sélectionnez « **Non** », la liste des blocs de compétences ne sera pas modifiable dans le dossier, au moment de la proposition de commande (devis).

Exceptions : certaines certifications inscrites au RNCP ne sont pas structurées en blocs de compétences (ex : les certifications menant à des professions réglementées, les certifications ne permettant pas la délivrance d'une certification partielle, ...). Si la certification RNCP n'a pas de structuration en bloc de compétences, cette étape ne vous sera logiquement pas proposée et vous pourrez passer directement à la deuxième partie du formulaire.

Créer ou modifier une offre de formation avec des blocs de compétences

Cliquez sur le bouton « SUIVANT » pour passer à la deuxième partie du formulaire.

- 5 Dans cette deuxième partie, vérifiez les informations propres à la certification : son code, sa date de fin de validité, l'organisme certificateur, le niveau de la certification et l'intitulé de la certification, sous forme de lien.

Vous retrouvez des informations spécifiques aux données saisies liées aux blocs de compétences :

- Le « **périmètre de la certification** » préparé par votre offre, défini par la liste des blocs que vous avez sélectionnés à l'étape précédente : **certification complète** si tous les blocs de compétences prévus par la certification RNCP sont préparés par votre offre ou **certification partielle** si votre offre ne prépare qu'à un ensemble partiel de blocs de compétences ;
- La **liste des blocs de compétences préparés** : sont indiqués les intitulés et codes des blocs de compétences préparés par votre offre ;
- La **possibilité de personnaliser les blocs préparés dans le dossier ou non** : vous retrouvez le choix réalisé dans la première partie du formulaire.

Exemple pour une certification « complète » et personnalisable :

Intitulé de la certif - Manager Transport Logistique et Commerce International

Code de la certification : RNCP35748

Date de fin de la certification : 2026-07-08

Intitulé de la certification ou de la thématique visée :
Manager Transport Logistique et Commerce International

Organisme certificateur : AFTRAL ; GROUPE KEDGE BUSINESS SCHOOL

Niveau à la sortie de la formation : NIVEAU 7 (BAC+5 : grade master, DEA, DESS, ingénieur...)

Périmètre : Certification complète - 5/5 blocs de compétences préparés

- Construire la stratégie de développement des opérations commerciales à l'international - RNCP35748BC01
- Concevoir une chaîne de transport internationale optimisée - RNCP35748BC02
- Concevoir une chaîne logistique globale à l'international - RNCP35748BC03
- Manager les ressources humaines à l'international - RNCP35748BC04
- Piloter la performance globales des activités à l'international - RNCP35748BC05

Personnalisation des blocs préparés dans le dossier : Oui

MASQUER DÉTAILS

Exemple pour une certification « partielle » et non personnalisable :

Intitulé de la certif - Manager Transport Logistique et Commerce International

Code de la certification : RNCP35748

Date de fin de la certification : 2026-07-08

Intitulé de la certification ou de la thématique visée :
Manager Transport Logistique et Commerce International

Organisme certificateur : AFTRAL ; GROUPE KEDGE BUSINESS SCHOOL

Niveau à la sortie de la formation : NIVEAU 7 (BAC+5 : grade master, DEA, DESS, ingénieur...)

Périmètre : Certification partielle - 1/5 blocs de compétences préparés

- Concevoir une chaîne de transport internationale optimisée - RNCP35748BC02

Personnalisation des blocs préparés dans le dossier : Non

MASQUER DÉTAILS

Créer ou modifier une offre de formation avec des blocs de compétences

Vous pouvez également consulter la fiche de la certification en cliquant sur le lien, qui renvoie sur le site de France compétences.

6

Renseignez ensuite un identifiant interne pour cette nouvelle formation. Il s'agit du **code produit** que vous utilisez en interne pour cette formation, dans le cadre de votre propre nomenclature de catalogue de formation.



The screenshot shows a form with a text input field labeled "Votre identifiant interne" and a "VÉRIFIER" button. Below the input field, there is a red error message: "Veuillez renseigner un identifiant interne afin de poursuivre votre saisie."

Une fois votre identifiant interne saisi, cliquez sur le bouton « VÉRIFIER ». Cette opération permet de vérifier si, dans votre catalogue EDOF, cet identifiant n'est pas déjà utilisé pour une autre formation. Cela évite donc les doublons.

7

Définissez « **l'intitulé de votre offre** ». Il doit être concis, clair et explicite. Vous n'avez pas à indiquer des informations qui sont affichées par ailleurs comme le nom de votre organisme, la durée, la modalité d'enseignement, le lieu de formation ou encore le prix.

A partir du 22 octobre 2026, les usagers de la plateforme Mon Compte Formation verront au niveau des résultats du moteur de recherche si la formation porte sur la certification complète ou sur la certification partielle. Ils auront également la liste des blocs de compétences préparés dans la fiche formation consultée.

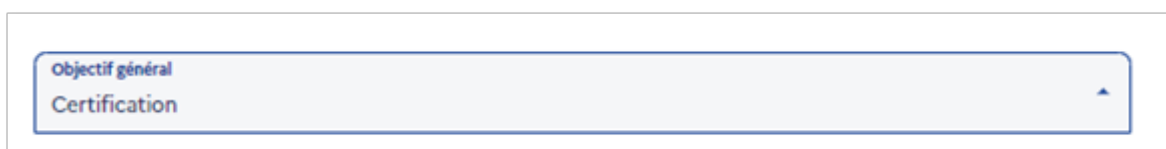
Dans le cas d'une formation visant un ou quelques blocs de compétences seulement, vous pouvez préciser le numéro du ou des bloc(s) de compétences visés et/ou leur intitulé exact (si ce dernier est trop long par exemple, vous pouvez le reformuler ou le simplifier).



The screenshot shows a form with a text input field labeled "Intitulé de votre offre" containing the text "Manager Transport Logistique International - BC02 Concevoir une chaîne de transport internationale optimisée".

8

Sélectionnez l'objectif général de la formation « **Certification** » dans la liste déroulante proposée.



The screenshot shows a dropdown menu with the label "Objectif général" and the selected option "Certification".

9

Mentionnez ensuite les « **Objectifs pédagogiques** » de votre formation, c'est-à-dire quelles sont les principales compétences que le stagiaire va développer et acquérir en suivant la formation.

Les objectifs doivent être **spécifiques et cohérents au périmètre de la certification visée** (qu'il soit partiel ou complet). **Dans ce champ, vous pouvez indiquer le ou les blocs visés par votre offre, en complément des compétences visées.**



Objectif pédagogique
La formation vise l'acquisition des compétences du bloc de compétences BC02 "Concevoir une chaîne de transport internationale optimisée":
- Identifier les flux physiques et d'informations de la marchandise à l'international à partir de la demande client ;
- Déterminer les capacités organisationnelles de transport à mobiliser ;
- Identifier les risques pouvant affecter la mise en œuvre du plan de transport international ;
...
429 / 3000 caractères

Il est recommandé de rester synthétique pour ne pas nuire à la lisibilité des objectifs sur le portail ou l'application Mon Compte Formation.

10

Saisissez ensuite le « **Contenu** » de votre formation. Vous présentez dans ce champ le descriptif détaillé du parcours de formation :

- Les différents sujets traités dans la formation,
- Les différentes étapes, séquences, du parcours, parmi lesquelles de potentielles étapes obligatoires pour valider la certification (ex : réalisation d'un stage en entreprise, rédaction d'un mémoire, ...),
- Les travaux à fournir par le futur stagiaire,
- Les évaluations intermédiaires permettant de vérifier la progression à chaque étape,
- Les moyens pédagogiques et les accompagnements spécifiques déployés.

Vous **structurez le contenu selon un déroulé pédagogique identifiable**. Pour chaque étape du déroulé, vous renseignez une **durée prévisionnelle**. En effet, un parcours de formation bien construit, concret et structuré est un élément différenciant.

Nous vous conseillons d'être synthétique pour une meilleure lisibilité par le titulaire du compte.

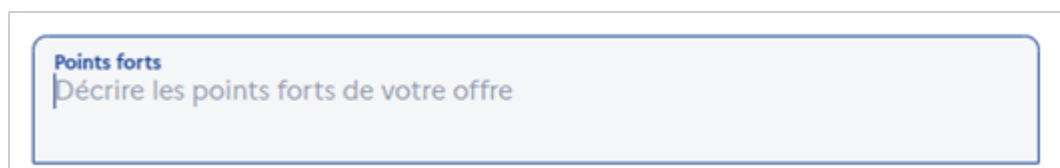
Si votre offre vise un ou plusieurs blocs de compétences, le contenu doit refléter l'intégralité des apprentissages nécessaires à l'acquisition du ou des blocs de compétences (ne recopiez pas la liste des compétences de la fiche France compétences) :

- **Il est interdit de vendre une formation qui ne vise qu'une partie d'un bloc de compétences**. Pour rappel, un bloc de compétences n'est pas un module de formation.
- **De même, il est interdit d'ajouter des modules complémentaires à votre offre s'ils ne peuvent pas être rattachés à une compétence visée par la certification.**

Vous individualiserez votre proposition de commande par un contenu adapté au profil de votre futur stagiaire. Votre stagiaire disposera peut-être d'acquis sur lesquels il n'aura pas besoin d'être formé pour se présenter aux évaluations d'un bloc visé. En tout état de cause, ce dernier doit être inscrit aux épreuves prévues du bloc dans votre commande. **Nous vous recommandons d'inscrire votre stagiaire aux épreuves dès son entrée effective en formation.**

11

Renseignez ensuite les « **Points forts** ». Ce champ vous permet de mettre en avant les points forts de votre offre, de votre organisme, de vos intervenants, etc., tout en restant factuel et objectif.



Points forts
Décrire les points forts de votre offre

Vous pouvez par exemple citer le taux de réussite au passage de la certification ou du bloc de compétences. Évitez la reformulation des objectifs pédagogiques ou du contenu de votre offre, etc.

12

Indiquez les « **Résultats attendus** » de la formation. Les informations suivantes, présentées dans le référentiel de la certification, sont attendues dans ce champ :

- Les **modalités d'inscription à l'examen et aux épreuves** : vous indiquez les conditions d'inscription (dates, lieux, modalités d'inscription) de la certification et/ou des blocs de compétences ainsi que l'accompagnement que vous proposez au stagiaire pour qu'il inscrive aux épreuves ;
- L'**organisation de l'examen et des épreuves** : vous précisez quel organisme organise l'examen, où se déroulent les épreuves, quelle date ou période

Créer ou modifier une offre de formation avec des blocs de compétences

prévisionnelle, sous quel délai après la sortie de formation, et le coût prévisionnel de l'inscription aux examens ;

- **Evaluation et résultats** : vous indiquez les différentes modalités d'évaluation prévues du ou des blocs de compétences visés, de la certification. Vous pouvez indiquer le document délivré en cas de réussite totale ou partielle.

À noter : si les frais d'examen sont à la charge du candidat, ou s'il n'y a pas de frais d'examen, vous pouvez le mentionner dans ce champ. Ces données seront à préciser dans des champs dédiés dans le dossier (devis).

Adaptez ces informations en fonction de votre statut (organisme formateur ou organisme formateur et évaluateur).

Résultats attendus
Validation du bloc de compétences RNCP35748 BC02 "Concevoir une chaîne de transport internationale optimisée".

Inscription autonome sur les dates d'inscription fixées par le certificateur (habituellement mi-octobre). Les démarches d'inscription vous seront rappelées sur notre plateforme.

Modalités d'évaluation du bloc :

- Mise en situation professionnelle : réalisation d'un dossier technique à présenter à l'oral (durée minimale de 5 jours)
- Etude de cas : dossier technique à partir d'un travail réalisé à l'écrite (épreuve écrite de 3 heures)

A la validation de ces épreuves, vous obtiendrez une attestation de bloc de compétences.

A noter : la validation complète et finale de l'ensemble des blocs de compétences doit se réaliser obligatoire en fin de parcours :

- par l'étude et la soutenance orale d'un dossier technique (durée travail écrit : 7 jours ; durée de l'entretien oral : 1h30)
- par un entretien oral d'attribution de la certification (30 min)

Les épreuves se déroulent dans le centre d'examen du certificateur
Les prochaines sessions : le 11/12/2027 ; le 12/01/2027 ; ...
Le coût de l'examen est de XXX€ et est intégré dans le prix total de l'action de formation.

1192 / 3000 caractères

13

En dernier lieu, choisissez le « **Type de parcours** », dans la liste déroulante puis déterminez le type de parcours en fonction de la façon dont vous l'adaptez au stagiaire.

Type de parcours ▼

Créer ou modifier une offre de formation avec des blocs de compétences

Individualisé : selon les objectifs individuels

Modularisé : selon les modules nécessaires

Collectif : sans personnalisation

Mixte : individualisé et modularisé

Une fois votre offre créée, vous pourrez créer des actions puis des sessions.

LES RESSOURCES UTILES

Les guides

[Créer et gérer une offre éligible au CPF](#)

[Créer et gérer une action liée à une offre](#)

[Créer et gérer une session liée à une action](#)

[Importer un catalogue d'offres éligibles au CPF par fichier .xml](#)

Les pages FAQ

[Comment rédiger mes offres de formation ?](#)

[Comment définir le prix de mes formations sur EDOF ?](#)

Les sources juridiques

[Le site de France compétences](#)

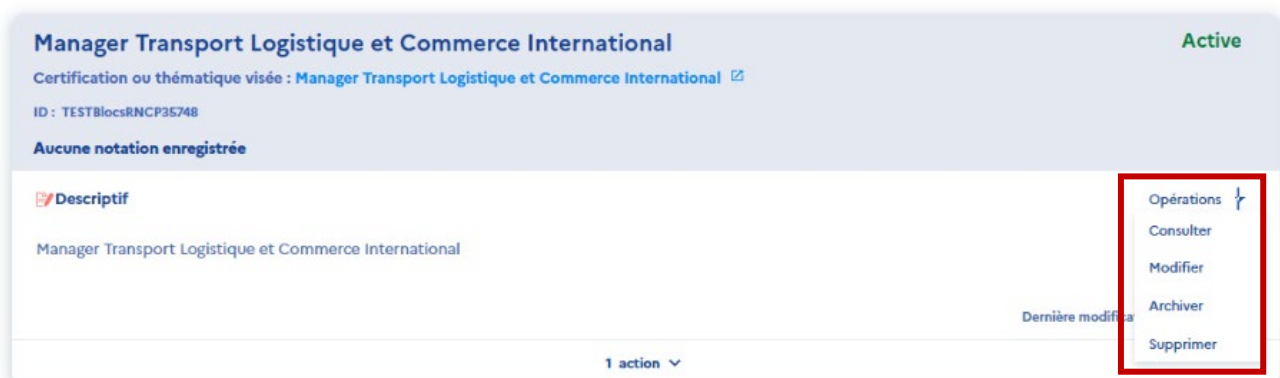
2.2 | Modifier une offre de formation en blocs de compétences sur EDOF

Pour mettre à jour vos offres de formation actuelles, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes.

Pour rappel, depuis votre espace EDOF, vous pouvez consulter, **modifier**, archiver ou supprimer une offre de formation.

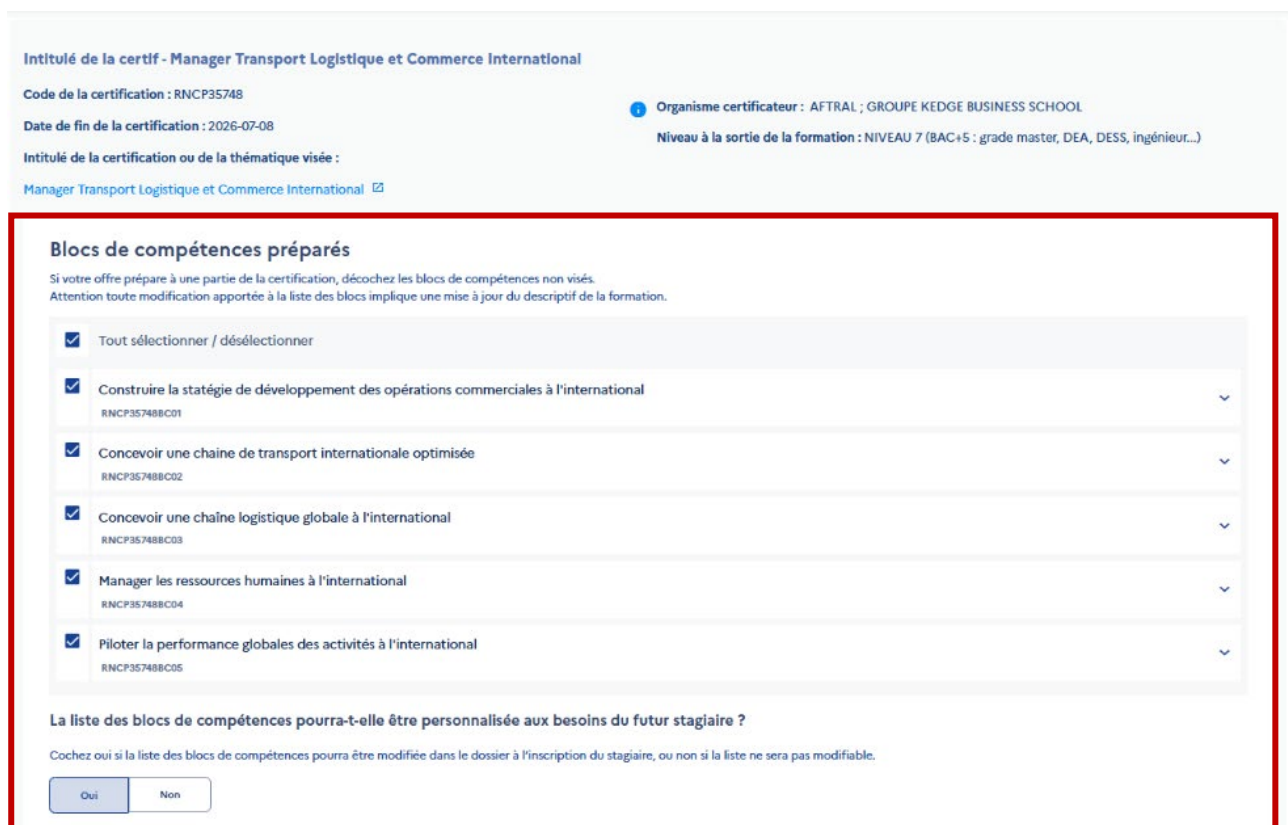
14

Pour cela, choisissez l'opération que vous souhaitez réaliser dans la liste déroulante des opérations sur l'offre concernée :



The screenshot shows the details of a training offer titled "Manager Transport Logistique et Commerce International". The offer is marked as "Active". Below the title, there is a description and a list of actions. A dropdown menu is open, showing the following options: "Opérations", "Consulter", "Modifier", "Archiver", and "Supprimer". The "Opérations" option is highlighted with a red box.

A la modification d'une offre visant une certification inscrite au RNCP, vous pourrez modifier différentes informations, parmi lesquelles les données spécifiques aux blocs de compétences :



The screenshot shows the "Blocs de compétences préparés" section. It contains a list of competencies with checkboxes and a question about personalizing the list for future students.

Blocs de compétences préparés

Si votre offre prépare à une partie de la certification, décochez les blocs de compétences non visés. Attention toute modification apportée à la liste des blocs implique une mise à jour du descriptif de la formation.

- Tout sélectionner / désélectionner
- Construire la stratégie de développement des opérations commerciales à l'international (RNCPS748BC01)
- Concevoir une chaîne de transport internationale optimisée (RNCPS748BC02)
- Concevoir une chaîne logistique globale à l'international (RNCPS748BC03)
- Manager les ressources humaines à l'international (RNCPS748BC04)
- Piloter la performance globales des activités à l'international (RNCPS748BC05)

La liste des blocs de compétences pourra-t-elle être personnalisée aux besoins du futur stagiaire ?

Cochez oui si la liste des blocs de compétences pourra être modifiée dans le dossier à l'inscription du stagiaire, ou non si la liste ne sera pas modifiable.

Toute modification apportée à la liste des blocs de compétences implique une mise à jour du reste des informations de la formation (au niveau de l'offre mais également des actions).

La Caisse des dépôts effectue des contrôles réguliers ou aléatoires des organismes de formation et des titulaires de compte afin de :

- S'assurer que les offres visant une certification RNCP sont correctement renseignées.
- Vérifier qu'il y a bien eu une individualisation du dossier cohérente avec les besoins du titulaire.
- Vérifier l'inscription des stagiaires aux évaluations du bloc de compétences visé.
- Vérifier, auprès des titulaires de compte CPF, la délivrance de ou des attestations de bloc de compétences s'ils sont réussis.

Nous vous invitons à modifier/archiver/supprimer les offres qui ne correspondent pas à ces modalités de création. Cette action n'a pas d'incidence sur les dossiers en cours issus de ces offres.

LES RESSOURCES UTILES

Les guides

[Créer et gérer une offre éligible au CPF](#)

[Créer et gérer une action liée à une offre](#)

[Créer et gérer une session liée à une action](#)

[Importer un catalogue d'offres éligibles au CPF par fichier .xml](#)

Les pages FAQ

[Comment rédiger mes offres de formation ?](#)

[Comment définir le prix de mes formations sur EDOF ?](#)

Les sources juridiques

[Le site de France compétences](#)

PARTIE 3

GÉRER UN DOSSIER DE FORMATION AVEC DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Cette partie du guide est dédiée à la gestion d'une demande d'inscription (dossier à traiter) d'une offre de formation visant une certification inscrite au RNCP, et à la personnalisation des blocs de compétences.

Information : il complète le guide « [Gérer une demande d'inscription \(dossier à traiter\)](#) », dont vous devez prendre connaissance pour gérer vos dossiers.

À noter : Les nouvelles données liées aux blocs de compétences que vous saisirez dans votre catalogue (la liste des blocs de compétences préparés par la formation et la possibilité de personnaliser cette liste dans le dossier de formation) ne seront visibles sur la plateforme Mon Compte Formation et dans les dossiers qu'à partir du 22 octobre 2026.

3.1 | Les obligations de l'organisme de formation envers le titulaire

Il vous revient de bien informer le futur stagiaire sur le parcours pour lequel il a envoyé ou compte envoyer une demande d'inscription.

Nous vous rappelons que la proposition de commande que vous adressez au titulaire via la plateforme équivaut à / a valeur de convention ou contrat de formation comme le mentionne les [Conditions générales d'utilisation](#).

Lorsqu'un titulaire vous adresse une demande d'inscription via la plateforme, il le fait à partir de votre offre publiée sur Mon Compte Formation. **Votre offre peut donc viser l'acquisition d'un ou plusieurs blocs de compétences, voire l'acquisition de la certification complète.**

Lorsque le titulaire envoie sa demande d'inscription, le dossier de formation ainsi créé reprend le contenu de votre offre décrite dans le catalogue.

Il vous revient alors de prendre contact avec le titulaire pour vous assurer que ce contenu corresponde bien à son projet professionnel.

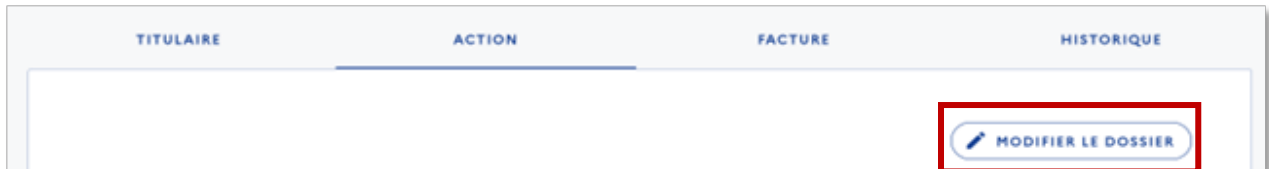
Vous avez la possibilité d'individualiser le parcours du titulaire dans la proposition de commande que vous lui renverrez, une fois sa demande d'inscription validée.

Vous pouvez ajuster le contenu de la formation, les dates de session, le prix de l'action, les résultats attendus... directement dans le dossier de formation.

En tout état de cause, vous êtes responsable de son inscription au passage des épreuves (évaluation) du ou des blocs de compétences visé(s) dans la commande.

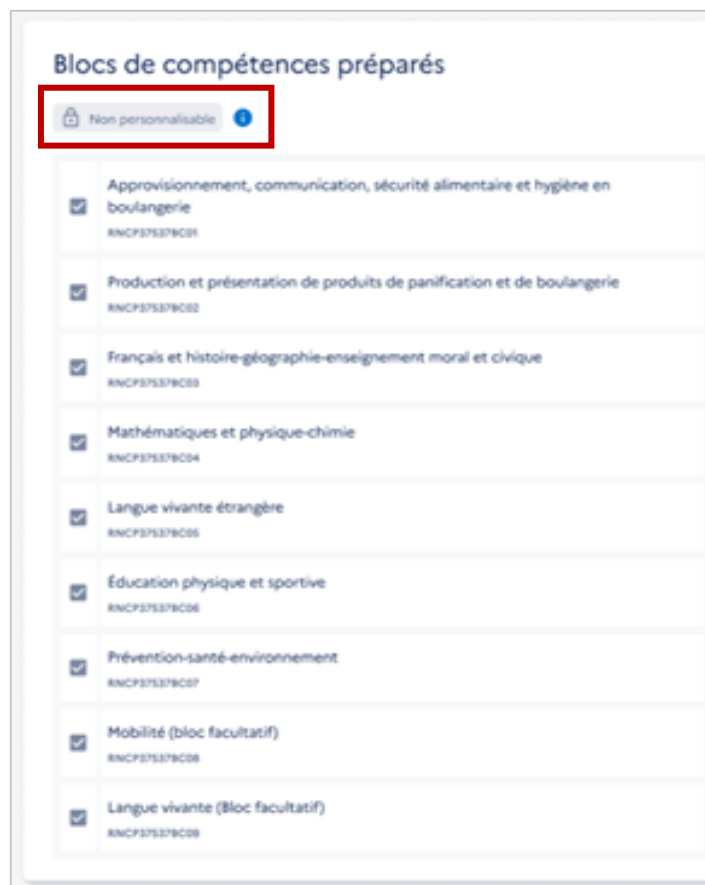
3.2 | La proposition de commande (devis) au titulaire de compte

1 En fonction des échanges que vous avez eus avec le futur stagiaire, vous pouvez être amené à individualiser la proposition de commande que vous lui envoyez. Pour ce faire, ouvrez le dossier et cliquez sur le bouton « MODIFIER LE DOSSIER ».



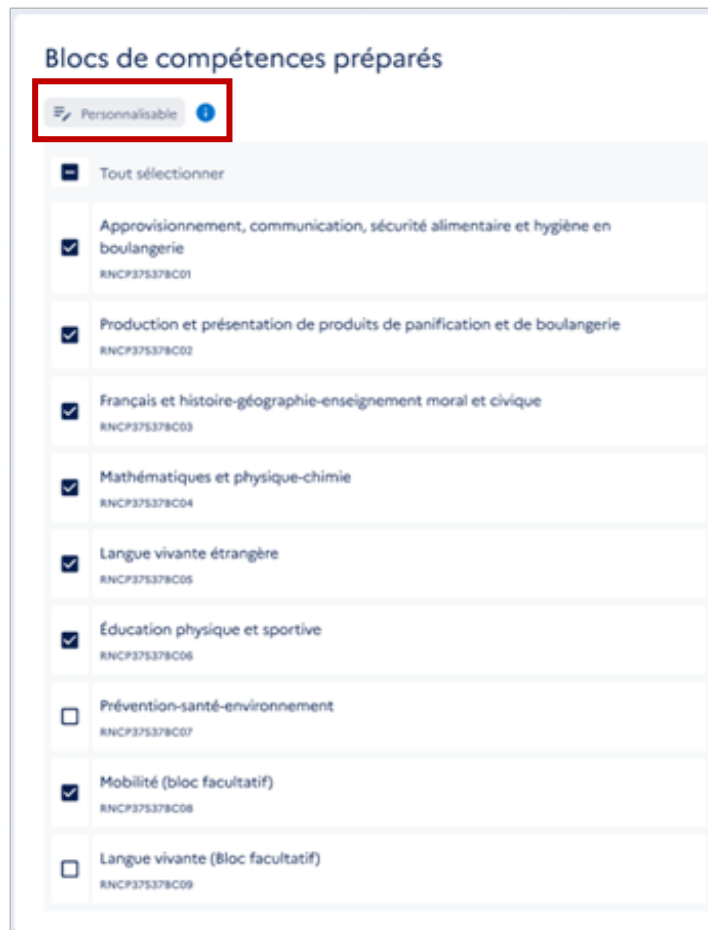
2 **À partir du 22 octobre**, les premières informations qui s'afficheront seront **la liste des blocs de compétences** que vous avez renseignée dans votre offre catalogue.

1. Si vous avez choisi, au niveau de votre catalogue, que **la liste des blocs de compétences ne pourra pas être personnalisée** dans le dossier de formation, il ne sera pas possible de modifier les blocs de compétences dans le dossier. Vous pourrez toujours modifier d'autres éléments dans le dossier si cela est pertinent mais ils devront être cohérents avec les blocs retenus.



2. Si vous avez choisi, au niveau de votre catalogue, **que la liste des blocs pourra être personnalisée** dans le dossier de formation, vous pourrez alors modifier cette liste dans votre proposition de commande (devis) avant envoi aux titulaires.

Il n'est pas possible de « désélectionner » l'ensemble des blocs de compétences, **un dossier de formation doit préparer à au moins un bloc de compétences de la certification RNCP.**



3

Si vous modifiez la liste des blocs de compétences dans le dossier de formation, vous devez adapter, en plus des champs requis pour tout dossier, toute autre donnée pertinente dont :

- Les champs de la description de l'offre :
 - Intitulé de l'offre : vous mentionnez le nouveau périmètre des blocs de compétences retenus ;

Objectif pédagogique : vous mettez à jour le champ en fonction des blocs de compétences qui ont été ajoutés ou retirés, certaines

Gérer un dossier de formation avec des blocs de compétences

compétences ne seront plus à acquérir par le stagiaire, d'autres devront être indiquées ;

- Résultats attendus : vous adaptez les modalités d'évaluation en fonction des blocs de compétences retenus dans la commande, ainsi que toutes les informations liées au passage des examens de la certification ;
- Contenu : le contenu doit être personnalisé en fonction du parcours pédagogique nécessaire à la validation du périmètre retenu dans la commande.
- La durée totale de l'action : en fonction de la révision du parcours de formation, la durée doit également être adaptée.
- Le détail du prix de l'action et les frais d'examen : la Caisse des Dépôts sera vigilante à ce que le prix de l'action indiquée dans le dossier de formation soit en cohérence avec les modifications apportées entre le catalogue et le dossier de formation.

Quels que soient les cas de figure, les informations de votre proposition de commande doivent être en adéquation avec les **modifications apportées** sur la liste des blocs de compétences (qu'il s'agisse d'ajout ou de retrait de blocs).



Une fois vos modifications faites, enregistrez-les en cliquant sur le bouton « ENREGISTRER ».

Vous pouvez ensuite valider le dossier si vous acceptez la demande d'inscription. Une fenêtre s'ouvrira pour vous rappeler les informations principales de la proposition de commande. Vous confirmez votre proposition de commande en cliquant à nouveau sur le bouton « VALIDER LE DOSSIER ». Une notification sera envoyée à votre futur stagiaire, l'informant de votre proposition.

Une fois que vous avez validé le dossier, **il n'est plus possible de le modifier**. En cas d'erreur ou de modification, il est recommandé d'annuler le dossier pour en faire un nouveau. Dans ce cas, vous procédez à l'annulation pour éviter au candidat de « perdre » ses droits CPF.

LES RESSOURCES UTILES

Les guides

[Gérer une demande d'inscription \(dossier à traiter\)](#)

Les pages FAQ

[Comment gérer une demande d'inscription ?](#)